

## Politique d'annulation

### Le Programme de facilitation du changement interculturel (FC3)

Si, quatre semaines avant la date de début prévue (c.-à-d. le 25 janvier 2019), un nombre insuffisant d'inscriptions confirmées a été reçu, l'atelier pourrait être annulé. Dans l'éventualité peu probable que l'atelier soit annulé, tous les participants dont l'inscription avait été confirmée en seraient immédiatement informés, et ils recevraient un remboursement complet.

Si un participant choisit d'annuler son inscription confirmée, ou s'il ne peut ou ne veut pas se présenter à l'atelier, les modalités de remboursement suivantes s'appliqueront :

Calendrier de remboursement : (Date limite : le 1er février 2019)

Demande d'annulation	Remboursement
Avant le 1er février 2019	100 % moins les frais d'administration
Après le 1er février 2019	Aucun remboursement
*Toutes les demandes d'annulation doivent être reçues par écrit à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:events@hireimmigrantsottawa.ca">events@hireimmigrantsottawa.ca</a>	

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lorena Costa au : [lcosta@hireimmigrantsottawa.ca](mailto:lcosta@hireimmigrantsottawa.ca)